

DU 12 JUIN 2017



**COMMUNE
DE
PONT-A-CELLES**

SEANCE PUBLIQUE

1. PROCES-VERBAL de la séance du Conseil communal du 08 05 2017 – Approbation – Décision.
2. INFORMATIONS
3. POLICE ADMINISTRATIVE : Ordonnance de police relative au Grand Feu de la Saint Jean de Rosseignies de l’A.S.B.L. « Rosseignies en vie » le 24 06 2017 – Interdiction de vente d’alcool fort et de consommation de boissons dans des récipients en verre – Décision.
4. POLICE ADMINISTRATIVE : Kermesse de Buzet Edition 2017 – Interdiction de consommation de boissons dans des récipients en verre et de vente d’alcool fort, et fermeture du champ de foire, de la musique et des débits de boissons – Décision.
5. POLICE ADMINISTRATIVE : Kermesse de Bois-Renaud 2017 – Interdiction de consommation de boissons dans des récipients en verre et de vente d’alcool fort, et fermeture du champ de foire, de la musique et des débits de boissons – Décision.
6. POLICE ADMINISTRATIVE : Fête Saint Pierre de Liberchies 2017 – Interdiction de consommation de boissons dans des récipients en verre et de vente d’alcool fort, et fermeture du champ de foire, de la musique et des débits de boissons – Décision.
7. INTERCOMMUNALE : ORES ASSETS – Compte 2016 et décharge aux administrateurs – Décision.
8. INTERCOMMUNALE : I.C.D.I. – Compte 2016 et décharge aux administrateurs – Décision.
9. INTERCOMMUNALE : I.P.F.H. – Compte 2016 et décharge aux administrateurs – Décision.
10. INTERCOMMUNALE : I.G.R.E.T.E.C. – Compte 2016 et décharge aux administrateurs – Décision.
11. FINANCES : Vente du véhicule de marque MAZDA de type 121 saisi par la police et déplacé par mesures de police – Modalités – Décision.

12. FINANCES : Caisse communale – Constitution et attribution d’une provision pour dépenses minimales pour le Service Accueil extrascolaire dans le cadre des plaines de vacances en vue du paiement de menues dépenses – Décision.
13. FINANCES : A.S.B.L. « Maison de la Laïcité de Pont-à-Celles » - Subside 2017 – Liquidation – Décision.
14. FINANCES : Marchés publics – Adhésion à la centrale de marchés du Département des Technologies de l’Information et de la Communication (DTIC) du Service Public de Wallonie – Fournitures et services informatiques – Convention – Approbation – Décision.
15. FINANCES : Marché public de fournitures – Acquisition de columbariums pour les cimetières de Viesville, Thiméon, Obaix, Buzet, Liberchies, Luttre et Pont-à-Celles – Choix du mode de passation et approbation du cahier spécial des charges – Décision
16. FINANCES : Redevance communale sur les repas scolaires – Exercices 2017 à 2018 – Approbation – Décision.
17. FINANCES : C.P.A.S. – Comptes annuels 2016 – Approbation – Décision.
18. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Direction – Lettre de mission – Approbation – Décision.
19. TRAVAUX : Installation de chauffage central au commissariat de police de Pont-à-Celles – Projet, devis estimatif, mode de marché – Approbation – Décision.
20. PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL : Dénominations de sentiers de centre de village – Approbation – Décision.
21. CULTES : Fabrique d’Eglise Sainte Vierge de Rosseignies – Compte 2016 – Approbation – Décision.
22. CULTES : Fabrique d’Eglise Sainte Vierge d’Obaix – Compte 2016 – Approbation – Décision.
23. CULTES : Fabrique d’Eglise Saint Nicolas de Luttre – Compte 2016 – Approbation – Décision.
24. CULTES : Fabrique d’Eglise Saint Martin de Thiméon – Compte 2016 – Approbation – Décision.
25. CULTES : Fabrique d’Eglise Saint Martin de Buzet – Compte 2016 – Approbation – Décision.
26. CULTES : Fabrique d’Eglise Saint Jean-Baptiste de Pont-à-Celles – Compte 2016 – Approbation – Décision.
27. CULTES : Fabrique d’Eglise Saint Nicolas de Luttre – Modification budgétaire n° 1/2017 – Approbation – Décision.
28. FINANCES : Modification budgétaire n° 1/2017 – Ordinaire et extraordinaire – Approbation – Décision.

HUIS CLOS

29. CULTES : Fabrique d'Eglise Saint Pierre de Liberchies – Compte 2016 – Non-approbation – Décision.
30. INTERCOMMUNALE : ISPPC – Compte 2016 et décharge aux administrateurs – Décision
31. PLAN DE COHESION SOCIALE : Conseil Communal des Enfants – Désignation des membres pour l'année scolaire 2017-2018 – Décision.
32. URBANISME : Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (C.C.A.T.M.) – Remplacement du Président – Décision.
33. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice maternelle à partir du 02 02 2017 – Décision.
34. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Demande d'un congé pour prestations réduites justifiées par des raisons de convenance personnel d'un maître de psychomotricité définitif ayant au moins 2 enfants à charge et qui n'ont pas dépassé l'âge de 14 ans (12 périodes) du 01 09 2017 au 31 08 2018 – Décision.
35. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Demande d'un congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle d'une institutrice primaire définitive à quart-temps (6 périodes) du 01 09 2017 au 31 08 2018 – Décision.
36. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un instituteur primaire temporaire pour 18 périodes à l'école communale de Viesville, implantation Thiméon, à partir du 25 04 2017 – Ratification – Décision.
37. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale de Luttre à partir du 08 05 2017 – Ratification – Décision.
38. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale de Pont-à-Celles Centre à partir du 20 04 2017 – Ratification – Décision.
39. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 12 périodes à l'école communale de Pont-à-Celles Centre à partir du 03 05 2017 – Ratification – Décision.
40. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale de Luttre à partir du 18 04 2017 – Ratification – Décision.
41. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale de Viesville à partir du 18 04 2017 – Ratification – Décision.
42. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 12 périodes à l'école communale de Luttre à partir du 30 03 2017 – Ratification – Décision.

43. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de religion protestante temporaire pour 12 périodes aux écoles communales de Pont-à-Celles entité à partir du 18 04 2017 – Ratification – Décision.
44. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale d'Obaix à partir du 02 05 2017 – Ratification – Décision.
45. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 12 périodes à l'école communale de Viesville à partir du 30 03 2017 – Ratification – Décision.
46. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale de Viesville, implantation Wolff, à partir du 18 04 2017 – Ratification – Décision.
47. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 13 périodes à l'école communale de Viesville, implantation Lanciers, à partir du 20 04 2017 – Ratification – Décision.
48. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 13 périodes à l'école communale de Luttre, implantation Liberchies, à partir du 20 04 2017 – Ratification – Décision.
49. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un instituteur maternel temporaire pour 26 périodes à l'école communale d'Obaix, implantation Rosseignies, à partir du 19 04 2017 – Ratification – Décision.
50. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un instituteur maternel temporaire pour 13 périodes à l'école communale d'Obaix, implantation Rosseignies, à partir du 03 05 2017 – Ratification – Décision.
51. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 13 périodes à l'école communale de Viesville, implantation Lanciers, à partir du 03 05 2017 – Ratification – Décision.
52. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 13 périodes à l'école communale de Luttre, implantation Liberchies, à partir du 03 05 2017 – Ratification – Décision.

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

G. CUSTERS.

Ch. DUPONT.